



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 4760

Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des candidats au CAPES externe de mathématiques admis sur la liste complémentaire. En effet, dans le Nord, 230 candidats ont été admis sur cette liste. A ce jour, seuls 86 d'entre eux ont été recrutés. Qu'advient-il des 144 autres ? De par la création de la liste complémentaire en mathématiques, le jury a reconnu les compétences de 1 384 candidats sur 9 686 inscrits. C'est d'ailleurs ce chiffre de 1 384 et non de 1 154 qui est donné par le serveur Minitel du ministère. Aussi, souhaiterait-il connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Dehoux](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4760

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3499

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4647